



Le bulletin d'information de la Cellule d'Assistance Technique
Zones Humides Pyrénées centrales

♦ Editorial

La sécheresse de l'année 2022 est à la lisière de deux époques. En regardant en arrière, cet épisode est, d'après les données météorologiques, tout à fait exceptionnel. Mais en regardant devant nous, cette météo serait, selon les modélisations climatiques, la nouvelle norme estivale.

Dans ce contexte, la préservation des zones humides est une évidence. Grâce à la rétention d'eau dans le sol, elles stockent et régulent la circulation de l'eau vers les rivières ou les eaux souterraines. C'est un maillon essentiel du cycle permettant le renouvellement de la ressource en eau. Plus en surface, les milieux humides sont les derniers îlots d'herbe verte au plus sec de l'été, les derniers recoins de relative fraîcheur pour abriter le bétail ou les dernières fleurs pour les insectes butineurs.

Nous le répétons souvent : « Remplacer les services rendus par les zones humides coûte bien plus cher que la préservation directe de ces zones humides ». Notre travail de sensibilisation à l'importance des zones humides est rattrapé par le changement climatique. Cette année nous avons touché un public varié avec des étudiants, des agriculteurs, des bergers, des enfants, des élus et le constat est unanime : le rôle des zones humides est encore trop peu connu. Entre nos missions d'expertise et d'accompagnement à la gestion des zones humides, nous continuerons à distiller au plus grand nombre, quelques gouttes de prise de conscience sur ce sujet vital !



Les bas fonds restent plus humides et plus verts que le versant



Les tourbières, de réelles éponges qui stockent l'eau

INFOS

Pensez à contacter la CATZH Pyrénées centrales en amont de tout projet concernant entièrement ou pour partie, des zones humides. Nous pourrions vous conseiller et vous orienter dans vos démarches et dans vos travaux.

Ce service est gratuit.

Sommaire

- ♦ EditorialPage 1
- ♦ L'origine des sources pétifiantesPage 2
- ♦ Réglementation : Aménagement des points d'abreuvementPage 2
- ♦ En visitant les zones humides : Le Triton marbréPage 3
- ♦ Retour sur : L'arrachage des Balsamine de l'Himalaya à CuguronPage 3
- ♦ Actu des sites : Expérimentation du pâturage caprinPage 4

Zones humides des Pyrénées centrales



♦ L'origine des sources pétrifiantes

Rarement évoquées lorsqu'il est question de zones humides, les sources pétrifiantes sont pourtant des formations très originales. L'eau qui jaillit de ces sources est issue d'une nappe souterraine contenue dans une roche calcaire. Chargée en calcium et en CO₂, cette eau précipite et forme des vasques et des concrétions de tuf. Ce phénomène est favorisé par la présence et l'activité biologique des nombreuses mousses qui colonisent ce milieu. La plus représentative étant *Palustriella commutata*, anciennement *Cratoneuron commutata*, qui donne son nom à l'habitat, le **Cratoneurion**. Ainsi, la roche calcaire se forme en pétrifiant, au fil des écoulements, les mousses et les autres végétaux. Cette roche « biologique » est appelée **travertin**, notamment utilisée pour la construction.



♦ Réglementation : Aménagement des points d'abreuvements

L'été 2022 a fait ressortir la vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes des systèmes d'élevage herbagers, pour le fourrage mais aussi l'abreuvement des troupeaux surtout sur les estives. Dans ce contexte, l'aménagement de nouveaux points d'abreuvements devient primordiale mais nécessite une certaine vigilance pour la prise en compte des zones humides.

Une partie des impacts potentiels sont recensés dans le tableau ci-dessous en fonction du type de captage. Il faut néanmoins rappeler que chaque projet est unique et les impacts sont à évaluer au cas par cas. **A noter que les milieux humides abritent souvent des espèces protégées. Dans ce cas, la réglementation sur les espèces protégées s'applique et la destruction, le dérangement, le déplacement de l'espèce et la perturbation de son habitat sont interdits (Article L-411 du code de l'environnement).**

ATTENTION !

Pour tout projet de création de point d'abreuvement, notamment en estive, il est important de se faire accompagner par la CATZH pour anticiper les enjeux zones humides et réglementaires.

Nous pourrions également vous accompagner dans le dépôt d'un dossier Loi sur l'eau, indispensable à la plupart des projets de captage d'eau.

Type de captage d'eau	Types d'impacts possibles sur des zones humides
Captage d'eau en zone humide	Risque d'impact très fort, via un assèchement de la zone humide mais aussi lors de la réalisation des travaux.
Captage de source	Le risque d'impact est présent notamment si la source alimente directement une zone humide en aval, avec un assèchement potentiel de celle-ci.
Ruisseau ou cours d'eau	Le risque d'impact est modéré et concerne les milieux humides pouvant se trouver en bord de ruisseau, en cas d'abreuvement direct.
Prélèvement sur un lac, mare ou étang.	Le risque d'impact concerne les milieux humides pouvant se trouver autour du plan d'eau en cas d'abreuvement direct.
Impluvium	Peu de risque d'impact sauf si l'installation est réalisée au niveau d'une zone humide.
Forage	Pas de risque d'impact sauf s'il est réalisé au niveau d'une zone humide. L'adéquation du PH est à vérifier.

Si l'eau capté est amenée à être déversé, via un trop plein, sur une zone d'abreuvement distante, une attention particulière doit être portée sur la composition de l'eau et l'adéquation du PH. Une eau différente des apports habituels pourrait modifier le milieu humide.

Zones humides des Pyrénées centrales



◆ En visitant les zones humides ...

Le Triton marbré, *Triturus marmoratus*

Ce grand triton mesure, à maturité, entre 12 et 15 cm. Il est reconnaissable aux marbrures sombres sur sa peau verte granuleuse, ainsi qu'à la ligne orangée parcourant sa colonne vertébrale.

Cet amphibien utilise des milieux différents au fil des saisons. En période de reproduction, il peuple des points d'eau stagnante (mares, fossés), ensoleillés, riches en végétaux et dépourvus de poissons. A cette occasion, les mâles changent d'aspect, une crête ondulée, barrée de noir se développant dorsalement.

En dehors de la période de reproduction, ce triton n'utilise que très occasionnellement les milieux aquatiques. Actif la nuit, il passe ses journées sous des pierres, souches, ou galeries de micromammifères. Il se déplace dans un rayon de 10 à quelques centaines de mètres autour de la zone de reproduction. Les juvéniles, quant-à-eux, se dispersent jusqu'à 2km. Le Triton marbré est protégé à l'échelle nationale et classé vulnérable sur la liste rouge de Midi-Pyrénées.



N'hésitez pas à rejoindre notre réseau et à nous signaler les tritons observés afin de nous aider à les préserver.

◆ Retour sur ...

Un chantier bénévole pour limiter la Balsamine de l'Himalaya

L'AREMIP a proposé, durant le mois de juillet, plusieurs chantiers bénévoles d'arrachage d'une espèce exotique envahissante, la Balsamine de l'Himalaya. Le site concerné, initialement embroussaillé et envahi de Fougère aigle, fait partie du programme de restauration des zones humides « Le Lannemezan : de l'eau sur un plateau ». Le débroussaillage et le battage des fougères ont laissé un espace propice au développement de la Balsamine de l'Himalaya, déjà présente aux abords de la parcelle. Le chantier bénévole s'est déroulé sur 3 demi-journées afin de venir à bout de la population, l'objectif étant d'intervenir avant la libération des graines pour éviter la prolifération. Les plantes ont été arrachées et entreposées dans des « composteurs » construits pour l'occasion. Cinq courageux bénévoles se sont relayés pour épauler l'équipe de l'AREMIP dans ce chantier, un grand merci à eux !



Après le premier chantier, les composteurs sont tous déjà bien remplis !

Zoom sur la Balsamine de l'Himalaya



Pour lutter contre cette espèce de manière efficace, il est important de comprendre son écologie. Introduite au XIXe siècle comme plante mellifère et ornementale, la Balsamine de l'Himalaya, *Impatiens glandulifera*, se révèle envahissante en France à partir des années 60. Se développant en peuplements denses et pouvant atteindre jusqu'à 2m de hauteur, elle génère inévitablement beaucoup d'ombre, ce qui est néfaste au développement des autres espèces. Son caractère envahissant émane également de la quantité de semence qu'elle produit, 800 graines pour une seule plante, avec, bien entendu, un taux de germination très élevé !

Très présente sur le territoire, elle colonise en particulier les bords de cours d'eau, les boisements humides, les fossés et les talus. Vouloir l'éradiquer complètement est illusoire. Cependant certains sites à enjeux valent la peine qu'on s'y acharne. C'est le cas de la lande humide ciblée, faisant partie d'un vaste ensemble humide sur la commune de Cuguron, incluant une des tourbières de plaine les plus exceptionnelles de Haute-Garonne.

Les effets du chantier seront visibles dès l'année prochaine, mais un nouveau chantier sera nécessaire pour supprimer les repousses.

Zones humides des Pyrénées centrales



Actu des sites

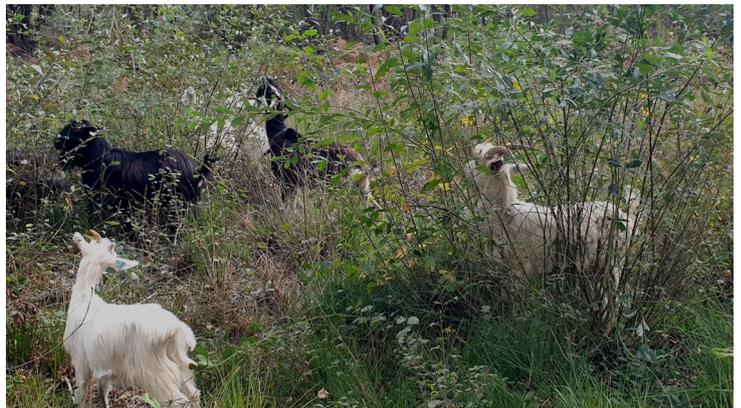
Laissées en libre évolution, de nombreuses zones humides évoluent en forêt humide. Historiquement, de nombreuses activités humaines permettaient le maintien en milieux ouverts : le pâturage ponctuel dans les parcelles communales, l'utilisation des bruyères, des fougères ou de la molinie comme litière... Ces pratiques, combinées à la dynamique naturelle des écosystèmes, aboutissaient à un maillage de milieux ouverts, semi-ouverts et forestiers. Et c'est cette mosaïque d'habitat qui offre une diversité d'espèce floristique et faunistique maximale.

Dans un contexte de déprise agricole et d'abandon de certains usages, la recherche de cette mosaïque d'habitats représente un enjeu fort de gestion et de conservation de la biodiversité. Ainsi, de nombreuses opérations de restauration des zones humides nécessitent des actions de débroussaillage et de coupe des jeunes ligneux.

Des chèvres pour restaurer et entretenir les zones humides.

Bien connues pour leur coup de dent redoutable sur les ligneux, les chèvres ne seraient-elles pas les meilleurs agents d'entretien en zones humides ?

L'utilisation de chèvres pour la gestion de ces milieux n'est pas très répandue. Pourtant, ces animaux cumulent plusieurs atouts. Ils sont légers, s'enfoncent donc moins dans les milieux peu portants et évitent le sur-piétinement contrairement aux chevaux, ânes ou bovins. De plus, ils ont un impact important sur les ligneux indésirables, que délaissent souvent les autres animaux d'élevage. Le programme LIFE Rerabog en 2011 a testé le pâturage caprin comme méthode d'entretien au Danemark avec succès. Plus localement, l'AREMIP a effectué des tests en 2021 et continue ses expérimentations en 2022, dans le cadre du programme « Le Lannemezan : de l'eau sur un plateau ».



Pâturage caprin sur les zones humides de Pinas

À leur arrivée sur une zone humide embroussaillée, les caprins dévorent, en premier lieu, les feuilles des ronces et des jeunes arbres pionniers, sans même jeter un œil à la strate herbacée. Nous avons également observé qu'ils s'attaquaient aux Fougères-aigle à l'occasion. De plus, en se grattant et en frottant leurs cornes contre les troncs, les chèvres les écorcent et participent à les affaiblir. Les premiers résultats sont donc très concluants !



Seules deux difficultés ressortent de ces premiers tests : - la nécessité de visites récurrentes sur les sites pour vérification de la clôture et des potentielles escapades - et le besoin d'un passage rapide de débroussailleuse ensuite, car la partie ligneuse des ronces reste en place. Cependant la matière débroussaillée est moins importante et la ronce s'épuise au fur et à mesure du pâturage.

Rédaction: AREMIP Crédit photo: AREMIP

Contact :

CATZH Pyrénées Centrales
20 place Valentin Abeille
31210 Montréjeau
05.61.95.49.60

Cette action est cofinancée par :

